

Réforme Retraite Macron : Stop Double Peine !



Depuis le 19 janvier, des millions de personnes font grève et manifestent contre la réforme des retraites. Seul un fort mouvement dans la rue peut arrêter l'offensive qui touche l'ensemble du monde du travail, en première ligne les chômeurs-es et précaires.

La réforme de l'assurance chômage de 2019 avait déjà provoqué un véritable saccage du droit des chômeurs avec une baisse d'ouverture des droits de 20 % : 40 % des allocataires ont ouvert un droit avec une allocation inférieure à l'allocation minimale de 29,6 euros par jour et 200 000 personnes en ont été exclues ! À partir du 1^{er} février 2023, le gouvernement impose une réduction de la durée d'indemnisation de 25 %. La diminution de 40 % si le taux de chômage descend au-dessous de 6 % est pour le moment suspendue...

Une addition de réformes insupportables socialement !

La baisse de la durée des allocations avec une suppression de 6 mois de chômage indemnisés et donc, une suppression de la validation de deux trimestres de cotisations retraite accolée au report de l'âge du départ à 64 ans, amplifie largement les difficultés pour un chômeur d'accéder à une retraite à taux plein. Pire, la réforme retraite est imposée à toutes personnes nées à partir de 1961. Elle impactera la génération qui a subi toute les crises économiques depuis 1974 et le premier choc pétrolier. Cette génération a aussi connu la création du RMI en 1989. Il est donc facile de comprendre qu'elle cumule aussi des années de chômage sans cotisations ni validation de trimestres. **Dans ces conditions les 1200 euros promis pour une carrière complète au Smic seront une illusion pour les précaires et chômeurs, nées à partir de 1961 ! C'est un MENSONGE de plus du gouvernement révélé dernièrement dans la presse.**

Une double peine contre des victimes innocentes précarisées !

Il y aura des centaines de milliers de chômeurs et précaires âgés en plus qui n'auront comme horizon que la précarité des bullshits jobs. La conséquence : les soi-disant déficits des caisses de retraite seront allégés. Dans le même temps l'organisation de la réduction d'accès à l'assurance chômage diminuera le déficit de l'Unedic ! Quant aux chômeurs et précaires, ils seront voués à la misère et abandonnés dans la pauvreté, plumés et floués deux fois par les différentes réformes Macron.

La plongée dans la pauvreté comme horizon

Le taux des **allocataires du RSA** a augmenté de 157 % en 10 ans à cause du recul de l'âge de la retraite. Les allocataires du RSA sont les seuls qui, s'ils sont reconnus aptes au travail, touchent actuellement **leurs retraites à taux plein à 67 ans**, à 62 ans s'ils sont diagnostiqués inaptes au travail. Le décret Rsa/Retraite a été imposé par Macron en juillet 2020 ! Il lamine totalement l'égalité républicaine !

Les **allocataires de l'ASS** (Allocation Spécifique de Solidarité) peuvent valider 4 trimestres de retraite par an et percevoir une retraite à taux plein après avoir atteint l'âge légal. Les trimestres sont validés, mais non cotisés. L'État pallie partiellement ou pas les cotisations manquantes. À partir de 60 ans, seulement 35 % des « seniors » sont en emploi. Très peu ont cotisé un nombre de trimestres suffisant pour avoir droit à une retraite à taux plein.

Non aux régressions sociales, Macron !

- Retraite à 60 ans avec 37,5 ans de cotisation.
- Toutes les retraites au Smic comme minimum sans conditions.
- Abrogation des réformes d'assurance chômage 2019 et 2023
- Une indemnisation du chômage au moins au niveau du Smic pour tous-tes.
- Une réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires.

Manifestation mercredi 15 mars 2023 14h place de la bourse à Bordeaux

Écoutez l'émission "AC! Tonne" tous les **mercredis** à 17h sur **La Clé des Ondes 90.10 Mhz**